

Spécialité Arts Plastiques

RNCP14708 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	134, 133, 132
Code(s) ROME	B1101, K2105, E1201, G1202, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Haute Bretagne Rennes II

<http://www.uhb.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités visées par le diplôme permettent l'élaboration d'un travail de recherche individualisé qui articule pratique et théorie dans le domaine des arts plastiques :

Création en arts plastiques (Artiste plasticien / plasticienne), Enseignement artistique, Photographie, Animation d'activités culturelles ou ludiques (arts plastiques), Gestion de patrimoine culturel (régisseur d'œuvres, régisseur d'expositions), Médiation artistique, Enseignement supérieur (ATER).

- artiste : il utilise directement ses connaissances théoriques et pratiques pour développer une véritable activité de recherche novatrice dans le domaine artistique.
- enseignant et animateur : il intervient directement auprès d'un public d'apprenants pour transmettre des connaissances culturelles, théorique et pratiques. Il peut ainsi travailler en université, dans les Ecoles des Beaux-Arts, dans des structures des collectivités territoriales.
- conseiller artistique : dans le cadre d'institutions et d'entreprises culturelles, il participe à la conception de programmes pour la production et la diffusion de produits artistiques. Grâce à ses connaissances très larges et approfondies des arts plastiques, il donne l'impulsion et les conseils nécessaires à l'élaboration d'événements artistiques de haut niveau.
- organisateur d'activités artistiques : au sein d'une équipe et en liaison avec les collectivités territoriales, il met en place des programmes artistiques spécifiques tels que des événements ponctuels ou des festivals de grande ampleur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- étude et analyse des productions artistiques ;
- maîtrise de pratiques plastiques et artistiques spécifiques.
- connaissance approfondie du champ artistique, de ses enjeux et son histoire ;
- analyser les pratiques artistiques contemporaines, en comprendre les enjeux, cerner les champs d'action des artistes et leurs influences ;
- avoir une vision théorique et critique permettant de comprendre les enjeux de l'art dans la société contemporaine ;

- articuler une réflexion théorique et une réalisation artistique ;
- produire un projet artistique dans le cadre d'une recherche universitaire.

Compétences transversales :

- maîtrise des différents outils de communication
- capacité rédactionnelle
- être capable de travailler d'une façon autonome et en équipe
- conduire un projet de recherche,
- effectuer une recherche documentaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cette spécialité permet l'insertion des étudiants dans tous les métiers concernant les arts plastiques, aussi bien au sein des établissements de recherche, de formation que dans les institutions culturelles ou les entreprises du secteur.

1) Champ Métiers de la culture

Métiers de la culture, aussi bien au sein des établissements de production et de diffusion qu'auprès des collectivités publiques.

2) Champ Métiers de la formation

Enseignants ou futurs enseignants en charge des applications artistiques dans les établissements d'enseignement, formateurs dans les milieux associatifs ou socioculturels.

3) Champ Métiers artistiques Artistes issus des formations spécialisées qui souhaitent approfondir leurs connaissances théoriques dans les disciplines qu'ils pratiquent.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Artiste plasticien, formateur, enseignant en arts plastiques, médiation artistique, chef de création artistique, directeur artistique, concepteur artistique, conseiller artistique, chargé de relations publiques du domaine culturel, chargé de production et / ou de diffusion, chargé de mission en développement culturel auprès des collectivités territoriales, etc.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 593 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	116 887
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	48 %

Familles professionnelles (FAP)

U1X81 — Photographes
U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)
U1X93 — Artistes plasticiens
V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14708/>